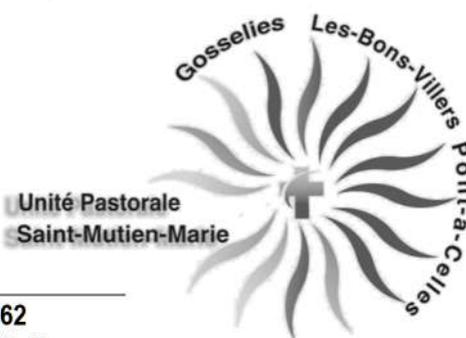


QUE TOUS SOIENT UN . . .

Samedi 20 et dimanche 21 juin 2020

Cet hebdomadaire est distribué gratuitement lors des célébrations dominicales. Il est aussi disponible en ligne et envoyé par mail (format PDF) à tous ceux qui en font la demande.



PRÊTRE RESPONSABLE	Abbé Emery Kenda, ☎ 0468/ 45.04.41 ou 071/ 35.03.62
SECRETARIAT PAROISSIAL	Gosselies ☎ 071/35.03.62, Pont-à-Celles ☎ 071/ 84.48.40, Les-Bons-Villiers : ☎ 071/ 84.50.61 (Charles Henrard - inscription au baptême des enfants), ☎ 0477/ 46.52.99 et 0498/ 97.43.04 (Jean-Marie et Laurette Mathelart – inscription au mariage)

Dans ton grand amour, Dieu réponds-moi. (Ps 68(69))

Le psaumes ne sont pas les textes les plus faciles de l'Écriture ; leur langage poétique n'est pas celui de tous les jours, mais c'est peut-être pour cela qu'ils nous parlent à toutes les époques.

Le psaume de ce dimanche - et en particulier le verset choisi comme refrain – exprime en quelques mots toute l'ambiguïté que ressent le croyant : la confiance et l'espérance en Dieu, la conscience de Son amour infini, et en même temps le doute face à un Dieu qu'il sent présent, mais qu'il voudrait plus loquace.

L'image d'un Dieu amour introduite dans ce psaume constitue une bonne transition entre le Premier Testament – dont la première lecture est assez caractéristique – et le Nouveau Testament, inauguré par Jésus-Christ. J'aurais voulu vous proposer de méditer le discours que ce psaume a inspiré à saint Augustin, mais il est très long, et dans un style plutôt rébarbatif. Je me contenterai donc d'une courte citation, au risque bien connu de réduire la pensée de l'auteur : « La loi chez les Juifs était imparfaite ou laissait dans l'imperfection, mais le Seigneur l'a perfectionnée par la loi de grâce. Il a donné au peuple ancien la manne, au peuple nouveau l'Eucharistie. Avec la grâce le bien se fait par amour et non par crainte. » ⁽¹⁾

Dans la première lecture, le prophète Jérémie endure les persécutions avec la certitude que Dieu le vengera. Le psalmiste voudrait lui aussi attirer la colère de Dieu sur ses ennemis (aux versets 23 à 29, que la Liturgie n'a pas retenus), mais avant cela, il implore l'amour et la tendresse de Dieu. Et qu'est-ce qui nous permet d'entrevoir l'amour et la tendresse de Dieu, sinon la grâce ?

La « loi de grâce » ou « loi d'amour », qui est ici évoquée par saint Augustin et sera plus tard développée par saint Thomas d'Aquin (qui l'appelle aussi « loi nouvelle »), est donc déjà sous-jacente dans le Premier Testament. Mais l'homme n'est pas prêt à la recevoir ; elle sera

pleinement révélée par Jésus-Christ, qui ne se contente pas d'édicter une nouvelle loi ; il envoie aussi l'Esprit qui donne la force de l'appliquer.

Qu'elle soit naturelle, humaine ou divine, toute loi est ordonnée à une fin ; elle est un moyen pour réaliser un plan. Une règle qui ne s'inscrirait pas dans cette logique ne mériterait pas le nom de loi. La loi divine est, quant à elle, ordonnée aux fins dernières et vise donc à réaliser le plan de Dieu qui est, nous le croyons, le bonheur de l'Homme.⁽²⁾ La condition à ce bonheur, c'est de vivre en paix les uns avec les autres ; c'est pourquoi Dieu nous demande d'être, les uns envers les autres, aimants et miséricordieux comme Il l'est envers chacun de nous.

On pourrait croire que la « loi nouvelle », qui vient libérer l'Homme de toute une série de craintes et d'interdits, est plus facile à appliquer que la « loi ancienne » qui régissait – et régit encore aujourd'hui - la vie de nombreux Juifs. Et pourtant, l'amour du prochain et le pardon (qu'il s'agisse du pardon demandé ou accordé) ne vont pas de soi, car ils se heurtent à l'obstacle de nos imperfections humaines : si nos manques d'amour font de nous des pécheurs, ils sont tout autant la conséquence que la cause de notre condition de pécheur, qui nous empêche de voir pleinement l'amour de Dieu... et parfois aussi celui des autres.

Comme le psalmiste, nous avons bien souvent envie de dire à Dieu « Je sais que tu m'aimes, mais dis-le moi quand même ; prouve-moi ton amour ; prouve-moi que tu es là, pour moi. »

Mais nous, répondons-nous à Dieu quand Il nous appelle, directement ou au travers des autres ? Sommes-nous réceptifs à Son amour, sommes-nous conscients de tout ce que nous recevons de Lui, gratuitement, c'est-à-dire comme effet de Sa grâce ?

Jean-Luc Detrez

(1) Saint Augustin. *Discours sur le psaume LXVII – La prédication évangélique*. Consultable sur <http://www.clerus.org/bibliaclerusonline/es/djq.htm>

(2) Jacques Etienne. *Loi et grâce - Le concept de loi nouvelle dans la Somme théologique de S. Thomas d'Aquin*. In *Revue théologique de Louvain*, 16, 1985, 5-22 (consultable sur https://www.persee.fr/docAsPDF/thlou_0080-2654_1985_num_16_1_2089.pdf)

NOUVELLES DE NOS CLOCHERS

Nous mettons tout en œuvre pour que cette rubrique soit la plus complète possible, dans la mesure de ce qui est porté à la connaissance de l'équipe de rédaction, et dans le respect de la Loi sur la vie privée.

PROCHAINS BAPTEMES

- Luna HAMEL (Pont-à-Celles, dimanche 28 juin à 12h00)
- Enzo VANDENMAADENBERG (Luttre, dimanche 5 juillet à 12h45)
- Tom VANDENDRIESSCHE (Mellet, dimanche 12 juillet à 12h45)
- Siméo LAIDOU (Gosselies Saint Joseph, samedi 25 juillet à 18h00)
- Télió LEGRAND (Viesville, samedi 1 août à 16h00)
- Lyamdroos-Samuel ESTINVIL (Frasnes, dimanche 2 août à 12h45)
- Lorenzo BOREANAZ (Gosselies St JB, dimanche 15 août à 12h00)
- Jules CAPPELLE (Pont-à-Celles, dimanche 16 août à 12h00)

PROCHAINS MARIAGES

La plupart des mariages prévus ont été reportés en raison du confinement et des règles encore applicables aux grands rassemblements. Les nouvelles dates seront annoncées en temps utile.

PRIONS POUR NOS DEFUNTS DU MOIS

- Rosa PUSCEDDU, épouse de Vittorio DE VIVO (Funérailles à Gosselies St Jean-Baptiste, lundi 22 juin)
- Mario D'ONOFRIO, veuf de Velia LANDOLFI (Funérailles à Gosselies St-Joseph, vendredi 19 juin)
- Andrée CARDINAEL, veuve de Claudy VANDEN BROECK (de Viesville, Funérailles à Luttre, jeudi 18 juin)
- Adrienne VINCLAIRE, veuve de Léon MIESSE (Funérailles à Obaix, mercredi 17 juin)
- Georges VANHELMONT, époux de Jacqueline DELPORTE (Funérailles à Pont-à-Celles, lundi 15 juin)
- Gustave VAN NAMEN, veuf de Jacqueline MARCHAND (Funérailles à Pont-à-Celles, jeudi 11 juin)
- Yvonne GILLES, veuve d'Emile CRISPOUX (Funérailles à Luttre, samedi 6 juin)
- Jean-Luc BURNY, veuf de Dominique BOUCHER (Funérailles à Thiméon, vendredi 5 juin)
- Jean-Marie MERCIER, époux d'Eliane DONNAY (Funérailles à Pont-à-Celles, jeudi 4 juin)
- Nelly RECONNU, veuve de Jean-Paul DANNEAU (Funérailles à Villers-Perwin, jeudi 4 juin)
- Lucienne PATTE, veuve d'Emile MAGHE (Funérailles à Frasnes-lez-Gosselies, mercredi 3 juin)

... ET POUR CEUX QUE NOUS N'AVONS PU HONORER

Le 25 mars, le Gouverneur de la Province du Hainaut prenait un arrêté interdisant la célébration de funérailles à l'intérieur, privant de nombreux défunts d'une halte à l'église, sur le chemin de leur dernière demeure terrestre. Nous ne pouvons retrouver le chemin de nos églises sans une pensée et une prière pour eux et leurs familles. Nous reprenons donc ici la liste des défunts que nous aurions dû mais n'avons pu venir accompagner, entre le 25 mars et le 20 mai (date de la reprise des funérailles dans les églises, sous conditions).

- Jeva SKRINSKYTE, veuve d'Arthur MAMBOUR
- Christian LEFEVRE
- Emilie DURANT, veuve de Gilbert ROUCKHOUT
- Alice MOYAERT, veuve de Cyril MAENHOUT
- Irène AIME
- Gisèle MASSART, veuve de Marcel PATOUX
- Anne-Marie BUCHET, épouse de Robert DRAGUET
- Maria Tekla HORST, veuve de Simon GODFROID
- Christian LETENRE, époux d'Annie DEPRez
- Paula TYGAT, veuve de Michel BAESSENS
- Marie LOOTENS
- Marguerite BRABANT, épouse de J. VANDENBERGH
- Jean-Claude COULON, époux de M-C GUSTIN
- Maria CALLEWAERT, veuve d'Honoré LIEVENS
- Roger BURNY
- Guillaume MULLER
- Willy DESCHAMPS, époux de Mireille GERMY
- Danielle ANTOINE, épouse de Michel PIERARD
- Johanna FLEISHMANN, V^{ve} de N. PASZUKIEWICZ
- Simone DE CAMP, V^{ve} de J-B LOOZEN
- George BRUNIEAUX
- Jeanne BRUMAGNE, veuve de Pierre GONCETTE
- Paulette DELAUNOIT
- Gabrielle BONIVERT, veuve de Willy CRIHAR
- René LACROIX, veuf d'Andrée MAISCOQC
- Victoria DEWEZ, veuve de Jean BAUGNIET
- Nelly GILLE, veuve de Raymond
- Irène GOISSE, veuve d'Albert SEMPOUX
- François WEETS, époux de Danielle BATAILLE
- Andrée GIVRON, veuve d'Omer HEUCHAMPS
- Rita DEPRIEZ, V^{ve} de Jean-François PARMENTIER
- Anne-Marie RUCQUOY, épouse de Louis DIVERS
- Maria VANNEVEL
- Jeanne PATERNOTTE, veuve de Robert CORNET
- Rachelina CASCIATI, V^{ve} d'Oswaldo SERROCINO
- Jean-Claude DERIDEAU, époux de J. NUNES-SANTOS
- Daniel RULAND, époux d'Annie BUCKENS
- Léopold RENARD, veuf de Simone NAMECHE
- Alain SPIECE
- abbé Jean BARBIER, ancien curé de Viesville
- Léonce BOUQUIAUX, veuve de Raymond FINA
- Jeanne MEURANT
- Jeannine SALAETS, veuve de Stanislas MALEC
- Cataldo DELL'UOMINI, veuf d'A. MASTROSIMONE
- Maria Liliane ROTSAERT, V^{ve} de M. NACHTERGAELE
- Françoise HERAIL, veuve de Guy BAUGNEE
- Amélie DEHONT, veuve d'Albert DURY
- Guy MAYART
- Guy DUBUISSON, époux de Chantal JEANMENE
- Thérèse PHILIPPE, veuve de Valère BRIGODE
- Josiane DUCHENE, épouse de Roger BLANCKE

Le secrétariat de Pont-à-Celles (cure de Luttre) sera fermé le mercredi durant le vacances scolaires !

CELEBRATIONS PREVUES DANS L'UNITE PASTORALE

Dans le respect des conditions imposées par le CNS et afin de protéger tous les fidèles, particulièrement les plus fragiles, les mesures suivantes ont été prises :

- Les messes de semaine célébrées dans des homes, résidences, clinique... sont suspendues jusqu'à nouvel ordre et reprendront lorsque cela pourra se faire en toute sécurité. Les messes de la chapelle Ste Thérèse sont célébrées à l'église St Jean-Baptiste.
- Dans toutes les églises, l'occupation maximale est réduite en raison des conditions du déconfinement (occupation maximale de 1 personne par 10 m², espacement de 1m50 entre les chaises, allées à « sens unique » pour éviter les croisements...). Dans le tableau ci-dessous, le nombre maximal de fidèles est indiqué entre parenthèses à côté du nom de l'église.
- Ces aménagements ont été effectués en application des règles du CNS. Merci de les respecter : utilisez le gel mis à votre disposition, suivez les flèches, ne déplacez pas les chaises... et n'oubliez pas votre masque !.
- Dans la mesure du possible, une messe dominicale sera enregistrée et postée sur le site, à l'intention des fidèles qui ne veulent ou ne peuvent pas se déplacer.

Samedi 20 juin – Dimanche de la 12^{ème} semaine du temps ordinaire		
17h00	Viesville	(40) Messe – installation du cierge pascal 2020
18h00	Villers-Perwin	(47) Messe
19h00	Wayaux	(11) Messe – installation du cierge pascal 2020
Dimanche 21 juin – Dimanche de la 12^{ème} semaine du temps ordinaire		
9h30	Frasnes-lez-Gosselies	(54) Messe – installation du cierge pascal 2020
	Luttre	(45) Messe – installation du cierge pascal 2020
	Obaix	(35) Messe – installation du cierge pascal 2020
11h00	Gosselies St Jean-Baptiste	(95) Messe solennelle en l'honneur de saint Jean-Baptiste
	Pont-à-Celles	(66) Messe
	Rosseignies	(15) Messe – installation du cierge pascal 2020
Mardi 23 juin		
18h00	Gosselies St Jean-Baptiste	(95) Messe précédée de l'adoration (de 17h15 à 17h45)
Mercredi 24 juin		
9h30	Luttre	(45) Messe célébrée dans l'église, et non à la chapelle de la cure
Jeudi 25 juin		
9h30	Pont-à-Celles	(66) Messe
18h00	Gosselies (Chap. des sœurs)	Messe temporairement réservée aux membres de la communauté
20h00	Via TEAMS	Rencontre virtuelle avec partage d'Évangile. Session ouverte à tous ! Inscription via jeudis-subscribe@uprsmm.be
Samedi 27 juin – Dimanche de la 13^{ème} semaine du temps ordinaire		
17h30	Buzet	(35) Messe
18h00	Villers-Perwin	(47) Messe
19h00	Gosselies St-Joseph	(80) Messe
Dimanche 28 juin – Dimanche de la 13^{ème} semaine du temps ordinaire		
9h30	Mellet	(45) Messe pour Jean George et les défunts de la famille – Messe pour Alex Defuster
	Rêves	(47) Messe
	Thiméon	(50) Messe
11h00	Gosselies St-Jean-Baptiste	(95) Messe
	Pont-à-Celles	(66) Messe
	Liberchies	(35) Messe
Lundi 29 juin		
7h30	Liberchies	(35) Messe à l'occasion de la Saint-Pierre
Mardi 30 juin		
18h00	Gosselies St Jean-Baptiste	(95) Messe précédée de l'adoration (de 17h15 à 17h45)
Mercredi 1^{er} juillet		
9h30	Luttre	(45) Messe célébrée dans l'église, et non à la chapelle de la cure
Jeudi 2 juillet		
9h30	Pont-à-Celles	(66) Messe
18h00	Gosselies (Chap. des sœurs)	Messe temporairement réservée aux membres de la communauté
Samedi 4 juillet – Dimanche de la 14^{ème} semaine du temps ordinaire		
17h00	Viesville	(40) Messe
18h00	Villers-Perwin	(47) Messe
19h00	Wayaux	(11) Messe
Dimanche 5 juillet – Dimanche de la 12^{ème} semaine du temps ordinaire		
9h30	Frasnes-lez-Gosselies	(54) Messe
	Luttre	(45) Messe
	Obaix	(35) Messe
11h00	Gosselies St Jean-Baptiste	(95) Messe
	Pont-à-Celles	(66) Messe
	Rosseignies	(15) Messe

Pour rester informé de l'actualité de nos clochers, abonnez-vous gratuitement à **QUE TOUS SOIENT UN...** en envoyant un mail à ab.qts1-subscribe@uprsmm.be. Consultez régulièrement la [rubrique « annonces » du site Internet](#). **C'est là que nous postons les capsules audio ou vidéo qui vous sont destinées.**

PREMIÈRE LECTURE (JR 20, 10-13)

Moi Jérémie, j'entends les calomnies de la foule :

« Dénoncez-le ! Allons le dénoncer, celui-là, l'Épouvante-de-tous-côtés. » Tous mes amis guettent mes faux pas, ils disent : « Peut-être se laissera-t-il séduire... Nous réussirons, et nous prendrons sur lui notre revanche ! »

Mais le Seigneur est avec moi, tel un guerrier redoutable : mes persécuteurs trébucheront, ils ne réussiront pas. Leur défaite les couvrira de honte, d'une confusion éternelle, inoubliable.

Seigneur de l'univers, toi qui scrutes l'homme juste, toi qui vois les reins et les cœurs, fais-moi voir la revanche que tu leur infligeras, car c'est à toi que j'ai remis ma cause.

Chantez le Seigneur, louez le Seigneur : il a délivré le malheureux de la main des méchants.

PSAUME (PS 68 (69), 8-10, 14.17, 33-35)

R/ Dans ton grand amour, Dieu, réponds-moi.

C'est pour toi que j'endure l'insulte, que la honte me couvre le visage : je suis un étranger pour mes frères, un inconnu pour les fils de ma mère. L'amour de ta maison m'a perdu ; on t'insulte, et l'insulte retombe sur moi.

Et moi, je te prie, Seigneur : c'est l'heure de ta grâce ; dans ton grand amour, Dieu, réponds-moi, par ta vérité sauve-moi. Réponds-moi, Seigneur, car il est bon, ton amour ; dans ta grande tendresse, regarde-moi.

Les pauvres l'ont vu, ils sont en fête : « Vie et joie, à vous qui cherchez Dieu ! » Car le Seigneur écoute les humbles, il n'oublie pas les siens emprisonnés. Que le ciel et la terre le célèbrent, les mers et tout leur peuplement !.

DEUXIÈME LECTURE (RM 5, 12-15)

Frères, nous savons que par un seul homme, le péché est entré dans le monde, et que par le péché est venue la mort ; et ainsi, la mort est passée en tous les hommes, étant donné que tous ont péché.

Avant la loi de Moïse, le péché était déjà dans le monde, mais le péché ne peut être imputé à personne tant qu'il n'y a pas de loi. Pourtant, depuis Adam jusqu'à Moïse, la mort a établi son règne, même sur ceux qui n'avaient pas péché par une transgression semblable à celle d'Adam. Or, Adam préfigure celui qui devait venir.

Mais il n'en va pas du don gratuit comme de la faute. En effet, si la mort a frappé la multitude par la faute d'un seul, combien plus la grâce de Dieu s'est-elle répandue en abondance sur la multitude, cette grâce qui est donnée en un seul homme, Jésus Christ.

ÉVANGILE (MT 10, 26-33)

Alléluia. Alléluia.

L'Esprit de vérité rendra témoignage en ma faveur, dit le Seigneur.

Et vous aussi, vous allez rendre témoignage..

Alléluia.

En ce temps-là, Jésus disait à ses Apôtres :

« Ne craignez pas les hommes ; rien n'est voilé qui ne sera dévoilé, rien n'est caché qui ne sera connu.

Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le en pleine lumière ; ce que vous entendez au creux de l'oreille, proclamez-le sur les toits.

Ne craignez pas ceux qui tuent le corps sans pouvoir tuer l'âme ; craignez plutôt celui qui peut faire périr dans la géhenne l'âme aussi bien que le corps.

Deux moineaux ne sont-ils pas vendus pour un sou ?

Or, pas un seul ne tombe à terre sans que votre Père le veuille.

Quant à vous, même les cheveux de votre tête sont tous comptés.

Soyez donc sans crainte : vous valez bien plus qu'une multitude de moineaux.

Quiconque se déclarera pour moi devant les hommes, moi aussi je me déclarerai pour lui devant mon Père qui est aux cieux. Mais celui qui me reniera devant les hommes, moi aussi je le renierai devant mon Père qui est aux cieux. »

© AELF

Prières universelles

Seigneur, tu vois les Chrétiens rejetés en raison de leur foi à travers le monde. Nous te prions pour l'Eglise, afin qu'elle se révèle proche de tous les hommes et qu'elle sache manifester la miséricorde divine à ceux qui peinent.

« Ne craignez pas. » Seigneur, nous te prions pour les victimes des calomnies, des mensonges, des persécutions. Qu'ils trouvent des artisans de justice qui feront valoir leur droits et les rendront plus forts dans les épreuves.

Seigneur, tu entends la plainte de nos frères fragilisés par la maladie, les deuils, la précarité économique et sociale, suite à la pandémie. Nous te prions pour que les élus et les responsables politiques acceptent le dialogue et travaillent à la justice et à la paix.

Devant l'hostilité et la suffisance du monde, Seigneur, tu nous invites à quitter la peur stérile. Rassure-nous dans nos engagements et nos paroles quand nous craignons d'avancer au large. Nous t'en prions.